



## Assemblée générale

Distr. générale  
2 avril 2012  
Français  
Original: anglais

---

### Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

### Rapport de la trente-deuxième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales\*

(Rome, 7-9 mars 2012)

#### I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a tenu sa trente-deuxième session au siège du Programme alimentaire mondial (PAM) à Rome du 7 au 9 mars 2012, sous la présidence de Giorgio Sartori (PAM).
2. Dans son allocution de bienvenue, le Directeur des services d'urgence du PAM, David Kaatrud, a mis l'accent sur le rôle essentiel des techniques spatiales en matière de sécurité alimentaire et de surveillance de l'agriculture, et a souligné la nécessité de renforcer les liens avec différents acteurs et de rechercher des solutions novatrices pour améliorer l'accès aux informations et aux données.
3. Dans sa déclaration liminaire, la Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, Mazlan Othman, a invité les organismes des Nations Unies à envisager les moyens de mettre en valeur le rôle des techniques spatiales dans l'intérêt de l'humanité, notamment dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ("Rio+20"), qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) en 2012, et des objectifs de développement de l'Organisation des Nations Unies au-delà de 2015.
4. Le Président a, dans ses observations liminaires, fait savoir à la Réunion que le débat informel ouvert, qui porterait sur le thème de l'espace au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, permettrait un vaste échange d'idées et encouragerait le dialogue entre les organismes des Nations Unies, les États Membres et d'autres parties prenantes.

---

\* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à sa trente-deuxième session, tenue du 7 au 9 mars 2012.



5. La liste des participants à la trente-deuxième session figure à l'annexe I, l'ordre du jour adopté par la Réunion à l'annexe II et l'ordre du jour du débat informel ouvert tenu le 9 mars 2012 à l'annexe III du présent rapport.

## **II. Questions de fond examinées à la Réunion**

### **A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes**

#### **1. Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part**

6. Le Bureau des affaires spatiales, agissant en tant que secrétariat de la Réunion interorganisations, a informé cette dernière des travaux réalisés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires, en appelant son attention sur les questions liées à la coordination interinstitutions.

7. Les représentants des organismes des Nations Unies participants ont principalement rendu compte des activités liées à l'utilisation des données géospatiales de source spatiale figurant dans le projet de rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013. À cet égard, les discussions tenues lors de la Réunion ont permis d'examiner utilement les questions relatives à la coordination de l'utilisation de ces données et informations. Il a été noté en particulier qu'il était nécessaire d'améliorer l'accès aux informations géospatiales, de partager les données et d'harmoniser les normes.

8. Au cours des discussions, le PAM a souligné la nécessité d'une utilisation plus efficace des données de télédétection dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la préparation et la conduite des interventions d'urgence, et a proposé de créer à cet effet un mécanisme souple et léger pour renforcer les synergies, augmenter l'efficacité et éviter les chevauchements d'activités. Dans le cadre de l'adoption d'une approche pragmatique pour faciliter l'accès des utilisateurs finals aux données et aux produits dérivés à valeur ajoutée, le PAM a proposé de faire participer les entités gouvernementales et intergouvernementales concernées et le secteur privé aux processus des Nations Unies afin d'améliorer l'exploitabilité des données spatiales. La Commission économique pour l'Afrique a souligné que les techniques d'observation de la Terre étaient trop complexes pour la plupart des utilisateurs finals, et qu'il était par conséquent nécessaire de prêter une attention particulière à ces questions d'intérêt commun et d'élaborer des orientations stratégiques afin de mettre les informations à la disposition des décideurs et des communautés concernées, sous une forme qu'ils puissent utiliser de manière opportune.

9. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fait état de la demande croissante en faveur d'une amélioration de l'analyse et de l'utilisation de l'information géographique, notamment pour la cartographie des camps, les

interventions d'urgence et les estimations de populations déplacées. Le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique a rendu compte de l'application du Système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre, qui a donné un aperçu des indicateurs de performance et d'impact, ainsi que des activités de la Convention dans le domaine des systèmes d'alerte rapide pour la gestion des situations de sécheresse et la sécurité alimentaire.

10. Le Bureau des affaires spatiales s'est référé à son Initiative sur la présence humaine dans l'espace, dans le cadre de laquelle des études sont menées pour analyser les avantages potentiels que présente la recherche sur la présence humaine dans l'espace pour les organismes des Nations Unies. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a rendu compte des résultats de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2012, notamment en ce qui concerne les dispositions réglementaires et techniques en matière de mise au point de systèmes spatiaux. Des présentations ont été faites sur certaines des plus récentes études de l'UIT concernant les systèmes d'observation de la Terre. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement a évoqué ses activités dans le domaine de l'atténuation et de la prévention des conflits, par exemple pour les conflits sur l'eau.

11. Le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a exposé les conclusions de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre, qui s'est tenue du 28 novembre au 9 décembre 2011 à Durban (Afrique du Sud) et a souligné l'importance que continuaient de revêtir les connaissances et les données scientifiques fiables, notamment les moyens de surveillance spatiale, pour la mise en œuvre de la Convention. S'agissant du rapport spécial de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales concernant l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique (A/AC.105/991), le secrétariat de la Convention-cadre a mis l'accent sur des questions relatives à l'observation systématique du climat qui seront examinées au cours du processus engagé au titre de la Convention-cadre, en 2012. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a fait référence aux variables climatiques essentielles du Système mondial d'observation du climat (SMOC), mises à jour en 2011 et qui s'appuient sur les observations depuis l'espace. Il a également fait part des progrès accomplis dans l'élaboration d'une architecture intégrée de surveillance du climat depuis l'espace, conjointement avec le Comité sur les satellites d'observation de la Terre et le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques, et a souligné l'importance des données spatiales sur lesquelles s'appuie le Cadre mondial pour les services climatologiques.

## **2. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013**

12. La Réunion a rappelé qu'à sa trente et unième session, en 2011, il avait été convenu que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace pour la période 2012-2013 aborderait le module thématique de la Commission du développement durable. Ayant noté que les activités dans ce domaine devaient être déterminées par la

Conférence des Nations Unies sur le développement durable, la Réunion était convenue pendant la période intersessions que le rapport du Secrétaire général devrait plutôt mettre l'accent sur l'utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable. À cet égard, le rapport fournirait également des informations supplémentaires utiles pour compléter la contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui figure dans le document A/AC.105/993.

13. La Réunion a examiné et approuvé le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace pour la période 2012-2013, tel que modifié (voir A/AC.105/1014) et est convenue qu'il devrait être non seulement présenté au Comité lors de sa cinquante-cinquième session, mais aussi communiqué du secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

14. La Réunion a noté que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015 devrait être établi pour qu'elle l'adopte à sa trente-quatrième session, en 2014, et pour qu'il soit présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-septième session, en 2014. Elle est convenue que le thème du rapport serait examiné à sa trente-troisième session, en 2013.

### **3. Élaboration d'un rapport spécial et d'une publication sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial**

15. La Réunion a noté avec satisfaction que le rapport spécial de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales concernant l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique (A/AC.105/991), établi sous la direction de l'OMM, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales et avec des contributions d'autres organismes des Nations Unies, avait été présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-quatrième session, en 2011.

16. La Réunion a également noté qu'une publication en couleur intitulée "Espace et changements climatiques" avait été établie à partir du rapport spécial susmentionné, sous la direction de l'OMM, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales et avec des contributions d'autres organismes des Nations Unies. Cette publication donnait un aperçu de l'exploitation des techniques spatiales pour comprendre et prévoir les changements climatiques et y répondre. Signe de l'intérêt de la coordination interinstitutions, elle a été largement diffusée lors de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

17. La Réunion est convenue qu'un rapport spécial consacré à l'exploitation des techniques spatiales aux fins de l'agriculture et de la sécurité alimentaire devrait être établi sous la direction du Bureau des affaires spatiales, en coopération avec le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec des contributions d'autres organismes des Nations Unies. Ce rapport serait approuvé à sa trente-troisième session, en 2013 et serait présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-sixième session, en 2013.

Une publication regroupant les principaux éléments de ce rapport spécial pourrait être élaborée pour atteindre un public plus large.

#### **4. Moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial**

18. La Réunion a noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 66/71, s'était félicitée de l'intensification des efforts entrepris pour renforcer davantage la Réunion interorganisations sur les activités spatiales et avait instamment demandé aux organismes des Nations Unies, en particulier ceux qui participent à la Réunion, de continuer à examiner, en coopération avec le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, comment les sciences et techniques spatiales et leurs applications pourraient contribuer à la réalisation des objectifs de développement découlant de la Déclaration du Millénaire, notamment dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et au développement des possibilités d'éducation.

19. À cet égard, la Réunion est convenue que le futur rapport spécial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, mentionné dans le paragraphe 17 ci-dessus, pourrait fournir des mesures d'incitation à renforcer son rôle.

20. La Réunion a noté que le Bureau des affaires spatiales avait créé une page Web spéciale protégée par un mot de passe pour l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace pour la période 2012-2013, en vue de faciliter l'établissement en temps voulu de sa version finale, et de fournir aux organismes des Nations Unies des indications claires quant à leurs contributions au rapport.

21. La Réunion est convenue qu'il fallait continuer à améliorer le site Web sur la coordination des activités spatiales ([www.uncosa.unvienna.org](http://www.uncosa.unvienna.org)) et que les points de contact de la Réunion devaient continuer à fournir régulièrement au Bureau des affaires spatiales des informations actualisées sur leurs activités et programmes spatiaux, notamment les adresses des sites Web pertinents, et des informations sur les activités à venir afin qu'elles soient affichées sur le site.

22. La Réunion a recommandé de prendre des mesures pour améliorer l'image de marque de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales afin d'accroître sa visibilité. L'une des possibilités évoquées à la Réunion était de combiner le titre et l'acronyme "Réunion interorganisations sur les activités spatiales (UN-SPACE)". Cette question devrait être tranchée pendant la période intersessions, avant la prochaine réunion en 2013.

23. La Réunion est convenue qu'en vue de renforcer la coordination et la coopération interorganisations, la question de l'utilisation de données géospatiales de source spatiale au sein du système des Nations Unies devrait être étudiée plus avant, et que cette utilisation pourrait être intensifiée en remédiant aux lacunes et aux obstacles par les moyens suivants:

a) Mieux faire connaître les avantages des données géospatiales de source spatiale;

b) Comprendre les besoins des organismes des Nations Unies en termes de découverte de données, d'accès aux données et de capacités techniques pour traiter les informations, et y répondre;

c) Développer les capacités globales des organismes des Nations Unies en se fondant sur des données géospatiales de source spatiale pour appuyer leurs opérations;

d) Utiliser, dans toute la mesure du possible, les mécanismes de coordination existants, tels que le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et l'Infrastructure de données géospatiales (IDG), et les mécanismes d'appui existants du système des Nations Unies, tels que le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) et le Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), en tenant compte des sources d'information nouvelles et novatrices;

e) Promouvoir les partenariats avec le secteur privé, les universités et les organismes publics;

f) Établir, en temps voulu, le cas échéant et sur une base volontaire, des mécanismes de coordination informels sur l'utilisation des données géospatiales de source spatiale dans des domaines thématiques spécifiques.

24. La Réunion est convenue que les mesures mentionnées au paragraphe 23 ci-dessus, qui figurent dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace pour la période 2012-2013, et qu'elle a approuvées, devraient être présentées par le Bureau des affaires spatiales à la prochaine réunion du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique.

25. Par ailleurs, la Réunion a estimé qu'elle devait accorder davantage d'attention au renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies dans les domaines des interventions d'urgence, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et que le Bureau des affaires spatiales pourrait montrer la voie dans le domaine des interventions d'urgence, et le PAM dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'agriculture.

26. La Réunion a noté l'importance qu'il y avait à communiquer davantage sur les activités entreprises par l'OMM, la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Conseil international pour la science par le biais du Comité interinstitutions de coordination et de planification des Nations Unies, et elle a invité l'OMM à continuer à faire part des activités qu'elle menait dans ce domaine au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter".

## **B. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies**

27. Le Bureau des technologies de l'information et des communications du Secrétariat, en sa qualité de coprésident du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique (également coprésidé par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) pour la période 2012-2013, a informé la Réunion des travaux en cours au sein du Groupe de travail. La Réunion a noté que les principales tâches du Groupe de travail consistaient à améliorer la coordination des activités géospatiales au sein du système des Nations Unies, notamment celles touchant à la normalisation et à l'amélioration de l'accès aux données géographiques (dont les données spatiales).

28. Il a été noté qu'à cet effet, un comité directeur de l'IDG avait été créé en 2012, présidé par le PAM, et que le Bureau des technologies de l'information et des communications avait mis en place le centre d'excellence de l'IDG, financé par les contributions d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies versées à un fonds d'affectation spéciale créé par le Secrétariat de l'ONU. Il a également été noté qu'en 2011, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique avait formé des groupes de travail spécialisés de durée limitée pour aborder des questions spécifiques telles que l'amélioration de la sûreté et de la sécurité du personnel au moyen de la géo-informatique, l'harmonisation de l'octroi des licences et des normes d'échange de données, les perspectives de carrière dans le domaine de la géo-informatique pour les cadres du système des Nations Unies, la gestion de l'adhésion aux organisations internationales de normalisation et la coordination de la préparation des conférences internationales de haut niveau, notamment la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

29. La Réunion a noté que la douzième session annuelle du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique se tiendrait à Vienne du 28 au 30 mars 2012, au Centre International de Vienne, et qu'elle serait accueillie par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Bureau des affaires spatiales. La douzième réunion plénière du Groupe de travail marquera le lancement officiel du centre d'excellence de l'IDG par le Sous-Secrétaire général et Directeur général de l'informatique du Secrétariat et le Président du Comité directeur de l'IDG.

## **C. Espace et changements climatiques**

30. La Réunion a rappelé que, comme indiqué dans le rapport spécial de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (A/AC.105/991), elle avait convenu notamment de répondre aux besoins identifiés dans le cadre d'initiatives en cours telles que le Cadre mondial pour les services climatologiques; et de soutenir les initiatives ARTEMIS (Système avancé d'observation en temps réel de l'environnement) et RADAR (Évaluation rapide des catastrophes agricoles) et les efforts déployés par d'autres organismes des Nations Unies.

31. La Réunion a noté que, comme suite à la troisième Conférence mondiale sur le climat de 2009, le Cadre mondial pour les services climatologiques visait à fournir

de manière structurée et régulière des informations météorologiques de qualité éprouvée aux parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national. Avec la participation de l'OMM et de nombreux autres organismes des Nations Unies, de gouvernements nationaux et de parties prenantes, un plan de mise en œuvre et un modèle de gouvernance pour le Cadre mondial étaient en cours d'élaboration lors de la trente-deuxième session de la Réunion, pour examen à la session extraordinaire du Congrès de l'OMM, qui devrait se tenir au dernier trimestre de 2012. Le Cadre mondial pour les services climatologiques englobera une interface utilisateurs, un système d'information pour les services climatologiques; une composante observations et surveillance; une composante recherche, modélisation et prévision, ainsi qu'une composante renforcement des capacités pour tous ces éléments. La composante observation et surveillance s'appuiera essentiellement sur des données spatiales.

32. En vue de garantir des observations spatiales du système climatique durables à long terme à l'appui du Cadre mondial pour les services climatologiques et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'OMM, conjointement avec le Comité sur les satellites d'observation de la Terre et le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques, s'emploie à développer l'architecture de surveillance du climat depuis l'espace. Cette architecture s'appuie sur les mécanismes existants et les nouvelles exigences du Système mondial d'observation du climat (SMOC) en matière de variables climatiques essentielles, et préconise un système intégré assurant la planification des interventions, la fourniture de données et l'accès à ces données, la génération de produits, la gestion des données et les formations correspondantes.

33. À la fin de l'année 2011, le SMOC avait mis à jour les exigences en matière d'observation systématique des variables climatiques essentielles depuis l'espace<sup>1</sup>, en étroite collaboration avec des partenaires des Nations Unies (en particulier l'OMM, le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et le Système mondial d'observation terrestre (SMOT)) et avec la participation de la communauté scientifique. Ces exigences constituent un fondement essentiel pour le Cadre mondial pour les services climatologiques et pour l'architecture de surveillance du climat depuis l'espace. En vertu de la Convention-Cadre, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique doit examiner un certain nombre de questions relatives à l'observation systématique du climat à sa session de 2012 et à ses sessions ultérieures. Il a été noté que ce pourrait être une occasion de promouvoir la publication sur l'espace et les changements climatiques.

34. La Réunion a pris note de la nouvelle recommandation de l'UIT "Utilisation des systèmes de télédétection dans l'étude des changements climatiques et de leurs effets" (UIT-R RS.1883)<sup>2</sup>. Cette recommandation présente des lignes directrices sur la fourniture de données de télédétection par satellite aux fins de l'étude des changements climatiques et pourrait constituer une source utile d'informations pour les activités des organismes des Nations Unies.

---

<sup>1</sup> Disponible en anglais à l'adresse [www.wmo.int/pages/prog/gcos/documents/SatelliteSupplement2011Update.pdf](http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/documents/SatelliteSupplement2011Update.pdf).

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse <http://www.itu.int/rec/R-REC-RS.1883/fr>.

## **D. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence**

35. Le Bureau des affaires spatiales a informé la Réunion des activités entreprises en 2011 dans le cadre du programme UN-SPIDER. La Réunion a noté qu'au cours de l'exercice biennal 2010-2011, UN-SPIDER avait facilité l'accès aux images d'opérateurs de satellites lors de 32 catastrophes et apporté un appui technique consultatif à 23 pays<sup>3</sup> pour la mise en œuvre d'activités d'atténuation des risques de catastrophe et d'intervention d'urgence reposant sur des données géospatiales. Elle a également noté que le réseau UN-SPIDER comptait actuellement 12 bureaux régionaux d'appui.

36. Le PAM a informé la Réunion qu'il avait très fréquemment utilisé les applications des techniques spatiales, notamment les données d'observation de la Terre, pour soutenir les interventions d'urgence. Les résultats du projet SAFER (Services et applications pour les interventions d'urgence) de la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) ont été présentés comme étant un bon modèle de services répondant pleinement aux besoins des utilisateurs, ainsi qu'un exemple de partenariat efficace entre un organisme des Nations Unies et des partenaires extérieurs.

## **III. Questions diverses**

### **Programme de travail futur**

37. La Réunion a décidé que l'ordre du jour provisoire de sa trente-troisième session serait le suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
  - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part;
  - b) Rapport spécial sur le thème "L'espace au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire";
  - c) Préparation du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et

<sup>3</sup> Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Colombie, Équateur, Fidji, Guatemala, Haïti, Inde, Jamaïque, Madagascar, Malawi, Maldives, Mozambique, Namibie, Nigéria, Philippines, République dominicaine, Samoa, Soudan, Sri Lanka et Togo.

sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015;

- d) Suivi des activités et des moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
  - 4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
  - 5. Espace et changements climatiques.
  - 6. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
  - 7. Questions diverses.
38. La Réunion a exprimé sa gratitude au PAM pour avoir accueilli sa trente-deuxième session et pris toutes les dispositions voulues pour en assurer le bon déroulement.
39. La Réunion est convenue que sa trente-troisième session se tiendrait en mars 2013, à Genève ou à Vienne, et que l'entité hôte serait confirmée en temps voulu. Elle est convenue que le débat informel ouvert se tiendrait le dernier jour de la session et porterait sur un thème à déterminer en consultation avec l'entité hôte.

## Annexe I

### Liste des participants à la trente-deuxième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Rome du 7 au 9 mars 2012

*Président:* G. Sartori (Programme alimentaire mondial)  
*Secrétaire:* N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)  
*Secrétaire assistant:* A. Duysenhanova (Bureau des affaires spatiales)

#### *Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies*

Bureau des technologies de l'information et des communications	S. Ulgen (par téléconférence)
Bureau des affaires spatiales	M. Othman
Commission économique pour l'Afrique	A. Nonguierma

#### *Programmes et fonds des Nations Unies*

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	L. St. Pierre
Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (observateur)	B. Baseley-Walker

#### *Institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies*

Agence internationale de l'énergie atomique	J. Rutkowski
Union internationale des télécommunications	V. Nozdrin
Programme alimentaire mondial	D. Kaatrud
Organisation météorologique mondiale	S. Bojinski

#### *Autres organismes des Nations Unies*

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	V. Castillo
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	R. Lichte

## Annexe II

### **Ordre du jour de la trente-deuxième session de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales, tenue à Rome du 7 au 9 mars 2012**

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
  - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part;
  - b) Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013;
  - c) Élaboration d'un rapport spécial et d'une publication sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial;
  - d) Moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'Infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
5. Espace et changements climatiques.
6. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
7. Questions diverses.

## Annexe III

### Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenu à Rome le 9 mars 2012

#### Thème: “L’espace au service de l’agriculture et de la sécurité alimentaire”

Observations liminaires	David Kaatrud, Directeur des services d’urgence, Programme alimentaire mondial
Présentation des participants	Tous les participants
Présentations:	
Applications de la télédétection à l’analyse de la sécurité alimentaire au PAM	Rogério Bonifacio (Programme alimentaire mondial)
Application de la télédétection à la surveillance de l’agriculture	Renato Cumani et John Latham (Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture)
Utilisation des informations spatiales pour améliorer la gestion du risque, la sécurité alimentaire et la résilience	M. Krishna Krishnamurthy (Programme alimentaire mondial)
Surveillance des cultures et sécurité alimentaire: mesures et perspectives du Centre commun de recherche	Thierry Nègre (Centre commun de recherche de la Commission européenne)
Services d’information géospatiale, données satellites optiques issues de COSMO-SkyMed à l’appui de la qualité et de la sécurité alimentaires	Remi Alquier (e-Geo)
Activités de télédétection multisources pour la surveillance agricole et le contrôle des subventions de la Politique agricole commune de l’Union européenne en Italie	Livio Rossi (Agence italienne pour les décaissements agricoles)
Évaluation des changements agricoles au Yémen et en Somalie	Tomas Soukup (Gisat)
Utilisation des données satellites de l’Agence spatiale européenne au service de l’agriculture	Benjamin Koetz (Agence spatiale européenne)
L’espace au service de la surveillance de l’agriculture	Ezio Bossoletti (Agence spatiale italienne)
Observations finales	Giorgio Sartori, Président du débat informel ouvert